

Politique de développement durable de Baie-Saint-Paul: Agenda local 21



Plan de la présentation

1. Origine de la démarche
2. Définition de l'Agenda local 21
3. Présentation des 7 thématiques dd et des enjeux pour Baie-Saint-Paul
4. La suite...
5. Période de questions

Durée de la présentation: 30 min.

Origine de la démarche

- Sommet économique 2003
- Présentation des résultats en 2004
 - 22 projets réalisés et en cours de réalisation sur 27

6 Projets prioritaires 2005

1. Rédiger une politique ou un principe du développement durable;
2. Réaliser un plan de développement touristique;
3. Protéger les paysages, les mettre en valeur et en permettre l'accessibilité: réalisation du projet du Boisé du quai;
4. Ériger une salle multifonctionnelle (congrès et socioculturel);
5. Créer une zone industrielle;
6. Améliorer l'accessibilité routière (prolonger la rue René Richard et aménager des stationnements, affichage et signalisation, réaménager le rond point 138/362, relancer le comité de la 138).

Développement durable

Un mouvement de fond

« Un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »

(Commission Brundtland, Sommet de la terre, Rio de Janeiro, 1992-ICLEI et Agendas locaux 21)

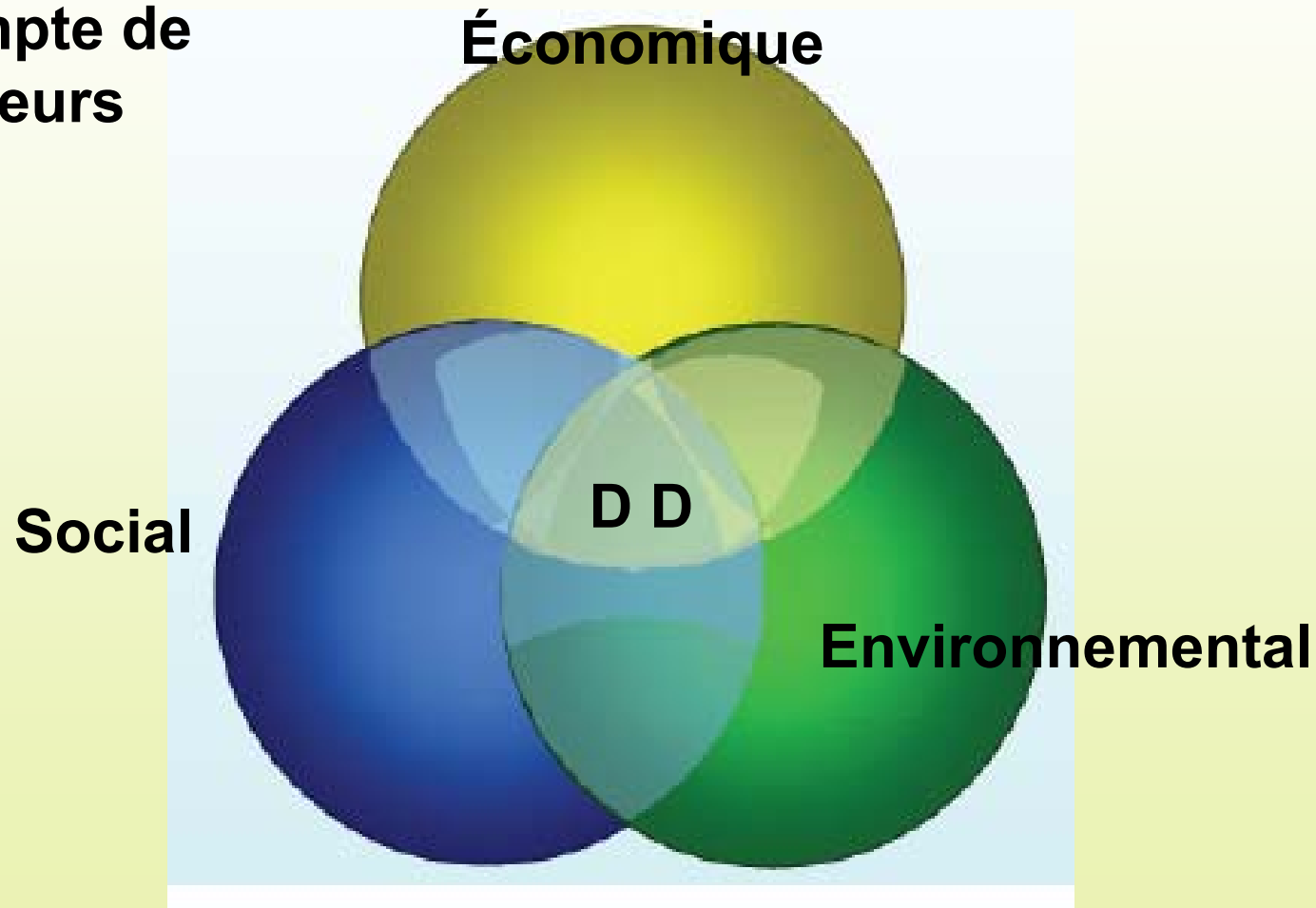


Développement durable

- Un processus global de changement social dont les sociétés sont responsables.
- Il vise l'amélioration autant des aspects matériels (économie et environnement) d'une société que de ses aspects humains comme l'égalité, la liberté, et les valeurs partagées par une population. (Rogers, 1976 : 133)

Développement durable

Tient compte de
trois secteurs



Agenda local 21 de Baie-Saint-Paul



Qu'est-ce que c'est?

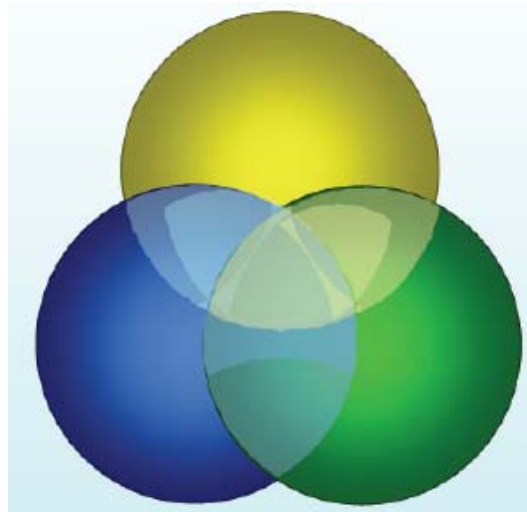
Agenda local 21 (A21)

Agenda

Mot anglais signifiant programme

Pourquoi **21** ?

Parce que 21ème siècle !



Un Agenda 21 local c'est...

- un carnet de route, un projet concerté de développement orienté vers le long terme.
- une démarche qui permet à toute collectivité locale de se fixer des objectifs de développement durable et de les réaliser.



Un Agenda 21 local c'est ...

Un outil qui permet de

Mobiliser les forces vives des citoyens, élus, groupes et entreprises de la municipalité,

Pour

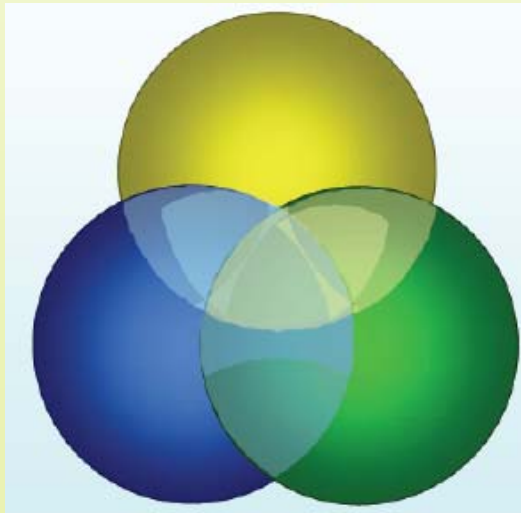
Produire et appliquer un plan de développement durable local,

En tenant compte

Des dimensions **environnementale**,
sociale et **économique**.

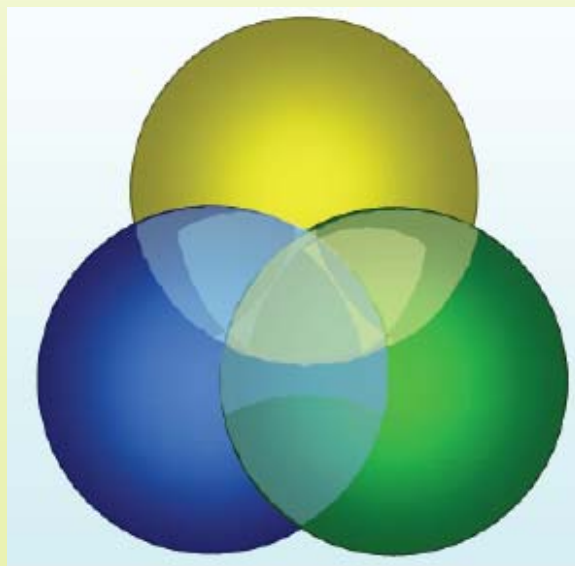
La réalisation de l'A21

- Cinq étapes:
 - 1. Préparation;
 - 2. Diagnostic;
 - 3. **Élaboration d'une vision et de la politique;**
 - 4. **Élaboration d'un plan d'action;**
 - 5. Mise en oeuvre et suivi des actions.



Première étape

- Préparation de la démarche
 - Engagement public des élus
 - Formation du comité

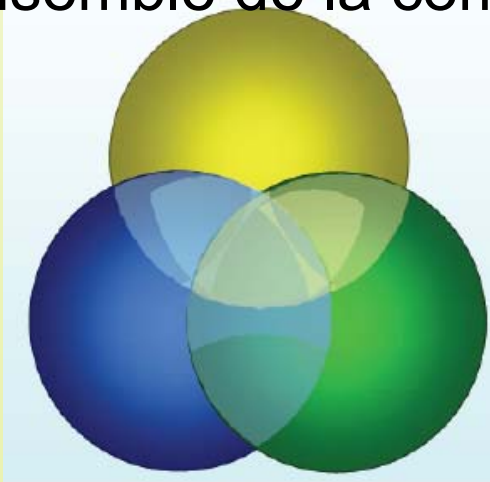


Le comité de l'A21 de Baie-Saint-Paul

- Le président et porte parole : Jean Fortin, maire de la municipalité.
 - Le secrétaire général : Martin Bouchard (Ville).
 - Élu: Jean-François Ménard
 - **Secteur économique**
 - Pascal Harvey (SADC)
 - André Simard (CLD);
 - Frédéric Tremblay (Chambre de commerce);
 - Jean-Raphaël Bouchard (secteur agricole).
 - **Secteur social**
 - Carole Dufour (santé et des services sociaux);
 - Catherine Perron (Forum Jeunesse);
 - Diane Harvey (Formation continue);
 - Danielle Ménard, (groupe d'action de Charlevoix).
 - **Secteur environnemental**
 - Claire Ducharme (SEPAQ);
 - Marie-Claire Fortin(citoyen corporatif Le Massif);
 - Jacques Roussel (citoyen);
 - Antoine Neyron (ATRC).
- Coordination et communication** : Luce-Ann Tremblay.

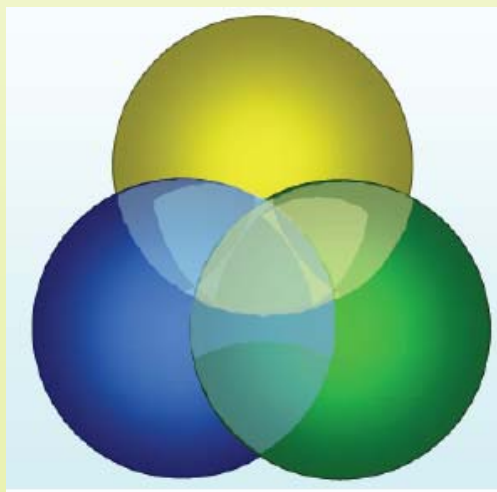
Deuxième étape

- Élaborer le diagnostic territorial et dégager les enjeux du développement local durable pour construire une base de connaissance commune
 - portrait du territoire de Baie-Saint-Paul qui sert de point de départ pour une discussion élargie et une validation par l'ensemble de la communauté.



Partage du diagnostic et élaboration de la vision

- 6 consultations publiques: 185 personnes
 - Fantaisie guidée: une visite dans la ville idéale imaginée par les participants
 - Présentation des enjeux
 - Pistes de solution pour chacun des enjeux dd



Les 7 thématiques et enjeux DD de Baie-Saint-Paul



1. Démographie

- population vieillissante et exode des jeunes

2. Cohabitation des usages du territoire

- étalement urbain

3. Gestion environnementale intégrée

- eau (qualité et quantité)
- protection du paysage et de la forêt

4. Économie locale

- création d'emplois et diminution des disparités

Les thématiques et enjeux DD de Baie-Saint-Paul

5. Gouvernance locale et participation civique

- maintenir la participation civique
- préparer la relève
- encourager la présence des femmes

6. Équité et cohésion sociale

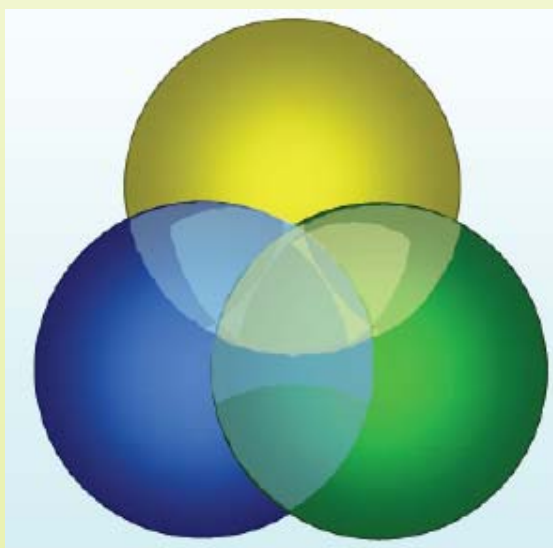
- diminuer les écarts entre les femmes et les hommes

7. Qualité de vie

- faciliter l'accès à la propriété et au logement social
- maintenir la qualité de l'offre culturelle et de loisirs ainsi que celle des équipements
- garder le centre-ville habité.

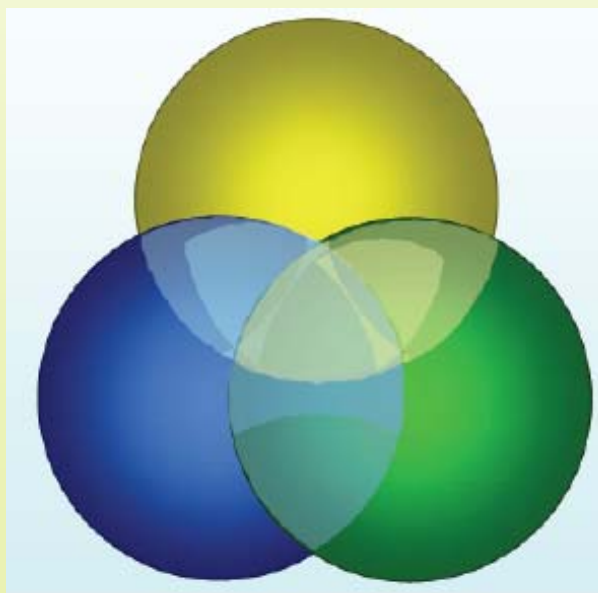
Troisième étape

- Ces échanges, avec les membres de la communauté, ont permis
 - d'**élaborer une vision** de collectivité durable pour Baie-Saint-Paul;
 - de définir les grandes orientations et les pistes de solution de la politique de développement durable.



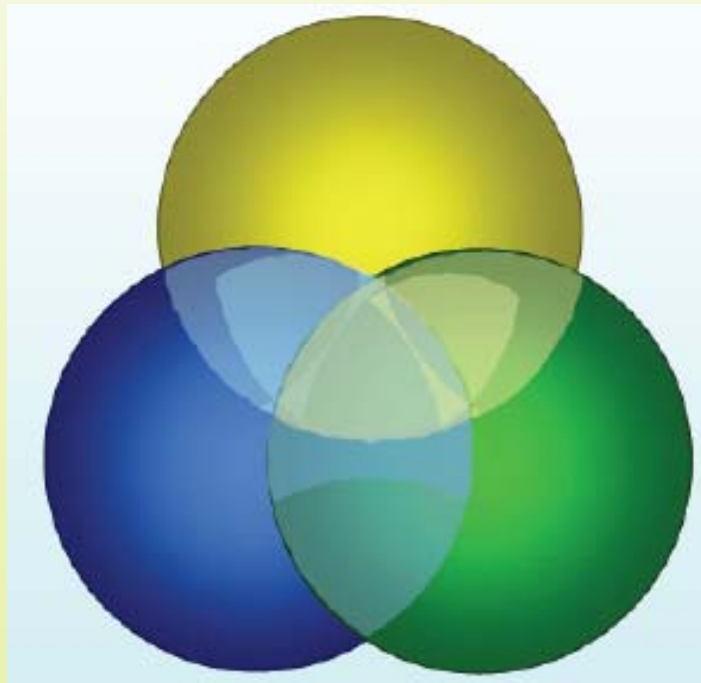
Quatrième étape

- Rédaction de la vision, des orientations et du plan d'action de l'A21;
- Identifier le calendrier de mise en œuvre, les moyens et les mécanismes de suivi de l'implantation.



Cinquième étape

- Mettre en œuvre l'A21, suite à la signature d'une Chartre locale de DD.



Questions

